

RECOMMANDATION 5 (paragraphe 3.15)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral retienne provisoirement, comme objectif minimum pour la réduction des émissions de gaz carbonique, l'objectif fixé à Toronto, à savoir une réduction de 20 p. cent d'ici l'an 2005, par rapport au niveau de 1988, des émissions de gaz carbonique d'origine anthropique.

Réponse :

- Le Canada s'est engagé, à la Conférence ministérielle sur le développement durable de Bergen (mai 1990), à stabiliser ses émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre qui ne sont pas déjà régis par le Protocole de Montréal aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000. Cet engagement a été réaffirmé à la Deuxième conférence mondiale sur le climat de Genève (novembre 1990) et il est au coeur du Plan vert du gouvernement.
- Le gouvernement du Canada croit que de nouvelles réductions des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires et que celles-ci devraient s'insérer dans un programme comprenant des objectifs et des échéances convenus au niveau international. Dans ce contexte, la faisabilité technique ainsi que les coûts et les conséquences commerciales de nouvelles réductions des émissions, dont la réduction de 20 p. 100 des émissions de CO₂ fixée à la Conférence de Toronto en 1988, seront examinées. Cette démarche exigera l'apport et la coopération de tous les ordres de gouvernement et de tous les intervenants intéressés ainsi que la mise sur pied de programmes d'éducation en vue d'encourager l'action de tous les Canadiens; voilà une approche indispensable à l'élaboration d'une stratégie crédible de limitation des émissions, d'une stratégie capable de permettre d'atteindre les objectifs énoncés de réduction des émissions.

RECOMMANDATION 6 (paragraphe 3.19)

Que le Canada adopte comme objectif de réduire l'intensité de la consommation d'énergie dans l'économie canadienne de 2 p. 100 par an, tant que les émissions de gaz carbonique n'auront pas été réduites au point de ne plus ajouter à la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère.

Réponse :

- La consommation d'énergie est une mesure de la dépendance d'un pays envers l'énergie et elle s'évalue habituellement en termes de consommation par habitant ou par unité de rendement économique (PIB). Que l'on utilise l'une ou l'autre de ces mesures, le Canada est l'un des plus gros consommateurs d'énergie du monde. Cela ne signifie toutefois pas qu'il ait le pire ou même l'un des pires rendements énergétiques du monde.
- Plusieurs raisons expliquent cette forte consommation du Canada : son climat est plus dur que celui de beaucoup d'autres pays; la densité de population au Canada est relativement basse, ce qui se traduit par une plus grande consommation d'énergie par habitant pour le transport des personnes et des biens; nombre d'industries du